



GLOBELICS
7^{ème} Conférence Internationale, 2009
6-8 Octobre, Dakar, Sénégal

'Croissance inclusive par l'innovation et le changement
technologique, pour l'éducation, le
capital social et le développement durable'

Les transferts d'argent des migrants sénégalais : entre gains de bien-être et risques de dépendance

Gaye Daffé¹

Au Sénégal, comme dans la grande majorité des pays en développement, les deux dernières décennies ont été marquées par le démantèlement des barrières aux transactions commerciales et financières internationales. Parallèlement, les conditions d'entrée dans les pays de destination traditionnels des émigrés sont devenues de plus en plus sévères. Mais, jamais l'émigration n'a tenté autant de jeunes Sénégalais. Pendant longtemps, l'espoir de ces derniers a résidé dans l'exode vers Dakar, où ils pouvaient s'employer dans le secteur formel, notamment public. Cette issue s'étant fermée, ils se sont d'abord tournés vers le secteur informel, puis de plus en plus vers l'étranger.

Cette contribution s'interroge sur les effets généralement prêtés aux envois de fonds des émigrés sur l'économie sénégalaise en examinant le problème sous le double angle de l'effet de dépendance et du paradoxe de « l'abondance des ressources ». Après une brève analyse du contexte des migrations sénégalaises (section 1), nous examinons l'ampleur et l'utilisation des transferts de fonds (section 2). La dernière section (3) évalue l'impact des transferts de fonds en mettant l'accent sur les effets de dépendance et sur des signes de ce qui s'apparente à une « malédiction de l'abondance des ressources ».

¹ Ce document est extrait d'une contribution à un ouvrage paru en 2008 sous le titre dirigé par Momar Coumba Diop : *Le Sénégal des migrations : mobilités, identités et sociétés*, CREPOS – Karthala – ONU Habitat. L'auteur tient à en remercier l'éditeur de l'ouvrage.

Le contexte international : fluctuations dans la théorie et les politiques de la migration

La migration internationale met en relation deux espaces nationaux ayant des niveaux de développement généralement inégaux (Tapinos 1993). Mais si les flux migratoires sont régulés par les besoins conjoncturels du marché du travail des pays d'accueil, leurs déterminants trouvent leur origine dans les déséquilibres structurels des économies des pays d'origine. La migration peut, en ce sens, être définie comme un mécanisme d'ajustement des déséquilibres entre l'offre et la demande de travail dans les deux espaces qu'elle met en contact. C'est pourquoi, l'analyse du phénomène migratoire et de ses effets doit s'inscrire dans un contexte à la fois international et national.

Pendant des siècles, des populations entières se sont déplacées à la recherche de meilleures opportunités d'emplois et de revenus. Ces migrations ont certes fait un grand nombre de victimes parmi ces populations, mais elles ont aussi permis à beaucoup d'entre elles d'améliorer sensiblement leurs conditions de vie. Pendant longtemps, la littérature économique est pourtant restée imperméable à ces migrations. Considérée comme la base de la théorie du commerce international, le modèle des coûts comparatifs de David Ricardo est entièrement bâti sur l'hypothèse de l'immobilité des facteurs de production. Ne pouvant pas produire aux mêmes conditions, les pays ont, selon ce modèle, intérêt à se spécialiser dans les biens qu'ils produisent à un moindre coût, c'est-à-dire avec relativement moins de travail. Ce faisant, chaque pays peut, grâce à l'échange, acquérir davantage de marchandises que ce qu'il produirait en utilisant son seul travail. On le voit, c'est en raison des entraves à la circulation du capital et du travail surtout, que les économistes classiques défendaient la liberté du commerce.

Se fondant sur la même hypothèse que le modèle ricardien, le théorème dit de Heckscher-Ohlin a, par la suite, tenté de démontrer que, pour assurer l'égalisation des revenus des facteurs d'un pays à un autre, ceux-ci n'ont pas besoin de se déplacer ; l'échange des biens produits selon les dotations factorielles de chacun des pays suffirait. La seule condition est que les pays se spécialisent en fonction de leur avantage comparatif.

L'approche classique et néoclassique définit ainsi un modèle de division internationale du travail dans lequel l'allocation, entre pays, des ressources productives en général et de la main d'œuvre en particulier se fait par l'intermédiaire de la production et de l'échange des biens pour lesquels ces pays disposent d'un avantage comparatif. Elle postule que les pays où il existe un excès de l'offre sur la demande de travail devraient se spécialiser dans la production de biens intensifs en facteur travail tandis que les pays où la demande de travail est excédentaire se spécialiseraient

dans des biens intensifs en capital. La théorie de l'avantage comparatif décrit ainsi un monde qui n'a besoin d'aucune migration (Héran 2002).

Quant aux économistes qui s'inspirent de la théorie marxiste, ils partent d'emblée de l'hypothèse que le commerce entre pays à niveaux de développement différents est un échange de marchandises contenant des quantités de travail inégales. Aussi s'agit-il de proposer un modèle analytique de ces inégalités plutôt que de fonder une théorie pure du commerce international. Relève précisément de ce type d'approche la thèse de l'échange inégal d'Emmanuel (1969), qui cherche à démontrer notamment que c'est dans l'immobilité du facteur travail et la mobilité du capital que se situe la source des inégalités entre pays en développement et pays développés.

En réalité, ce n'est que dans les années 1950, au moment où l'Europe, sortie de la Seconde Guerre mondiale, éprouvait un énorme besoin de main-d'œuvre étrangère et où, parallèlement, la revendication d'un développement indépendant montait dans les colonies, qu'une littérature économique spécifique s'est développée autour de la migration internationale. En opposition avec l'ancien modèle de la division internationale du travail, un certain nombre d'auteurs ont proposé une approche qui replace la migration dans le cadre d'une allocation plus générale des ressources. On suppose alors que la mobilité internationale des travailleurs est un facteur de transmission du développement qui permet à la fois d'élever le bien-être des migrants et de leurs familles, d'assurer la convergence des revenus et de réduire les écarts de productivité entre pays².

Mais les modifications de l'environnement économique international, qui sont consécutives aux chocs pétroliers des années 1970, ont fait voler en éclat les certitudes et les arguments favorables à l'émigration comme facteur de développement. S'opère le retour au modèle de la spécialisation des pays selon les dotations naturelles en facteurs, « enrichi » de la problématique de la délocalisation et de l'investissement direct étranger (Tapinos 1993). Les pays d'immigration prennent alors des mesures de fermeture des frontières, d'incitation au retour des immigrés dans leurs pays d'origine et de délocalisation de certaines activités vers les pays en développement (Faini 2007).

La fin de l'Uruguay Round et la création de l'OMC en 1994 n'ont pas fait progresser davantage les choses. Signé dans la foulée, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), qui aurait pu consacrer l'ouverture des marchés du travail, apparaît au contraire comme un « bouclier » à la libre circulation du facteur travail. Excluant explicitement

² Pour une vue détaillée de la littérature sur le lien entre migration, transferts et développement, voir, entre autres Schiff (2007), Agunias (2006), Ammassari (2004), Héran (2002).

les « services » des travailleurs migrants permanents des modes du commerce des services, les signataires de l'AGCS préfèrent s'en tenir au concept plus étroit de mouvement transfrontalier de personnes, c'est-à-dire le déplacement temporaire de personnes dans le but de fournir un service³. De fait, le phénomène migratoire est resté le « grand absent de la mondialisation »⁴ que la création de l'OMC est censée consacrer.

Prolongeant cette fermeture des négociations multilatérales à la question de la migration internationale, un nouvel épisode dans les politiques d'immigration des pays d'accueil s'est ouvert depuis le début du millénaire. A une politique migratoire sélective s'ajoute ainsi celle dite de « codéveloppement » qui vise à compléter les mesures répressives contre l'immigration clandestine par des projets de développement local dans les pays d'origine (Azam et Gubert 2002).

L'émigration sénégalaise : caractéristiques et tendances récentes

Le Sénégal a une longue tradition de migration internationale. Bien avant l'indépendance, d'importants mouvements migratoires ont eu lieu entre le Sénégal vers les autres pays de l'AOF (Afrique Occidentale Française) et d'Afrique centrale. Quelques « réussites » parmi ces émigrés sont d'ailleurs à l'origine d'importantes fortunes réinvesties dans l'immobilier, l'hôtellerie et le commerce et constitueront l'embryon d'une nouvelle classe d'hommes d'affaires (Daffé et Diop 2004). C'est là, sans doute, la première forme de transferts d'argent de la part des migrants sénégalais.

Les statistiques sur le nombre actuel d'émigrés sénégalais sont très variables d'une source à une autre. Selon les données de la Banque mondiale (2008), le nombre d'émigrés sénégalais s'élève à un peu plus de 463 000 en 2005, soit l'équivalent de 4 % de la population totale. Ce taux est deux fois supérieur à celui de la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 2,1 %.

Se fondant sur les données de l'Enquête Sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II 2001), une récente étude de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (2008) montre que plus d'un ménage sur dix (11 %) compte au moins un émigré parmi ses membres. La même étude révèle que les migrants sénégalais sont issus, dans des proportions presque égales, de tous les milieux sociaux et de toutes les couches de la population. On note, phénomène nouveau, que près des trois cinquièmes des émigrés (59 %) viennent désormais des zones urbaines.

³ Voir l'analyse que fait Schiff (2007) de l'AGCS en rapport avec le lien entre migration, investissement et commerce.

⁴ Selon l'heureuse formule de Faini (2007).

Si l’Afrique de l’Ouest constitue la principale destination des migrants sénégalais avec près de 58 % des départs (Bruzzone *et al.* 2006), la France demeure, pour des raisons historiques, le pays d’Europe qui attire la grande majorité d’entre eux. Mais les mesures restrictives imposées par la France à partir du milieu des années 1970 ont conduit à l’ouverture de nouvelles destinations comme l’Italie et l’Espagne.

Ampleur et rôle des transferts des migrants sénégalais

La notion de transferts de fonds des migrants pose de sérieux problèmes de mesure. Selon la définition du Manuel de la balance des paiements du FMI, les transferts de fonds sont constitués de la somme des « envois de fonds des travailleurs » à l’étranger, de la « rémunération des employés » et des « transferts des migrants » (Banque mondiale 2008). Les « envois de fonds des travailleurs » sont définis comme des transferts effectués par des migrants considérés comme des résidents (depuis un an au moins) du pays d’accueil. La définition des transferts de fonds des migrants du Manuel de la balance des paiements du FMI n’inclut, bien entendu, que les envois d’argent effectués par des voies officielles.

D’après les statistiques de la Banque mondiale (2008), les envois officiels de fonds des émigrés sénégalais s’élèvent, en 2004, à 310 milliards de francs CFA (633 millions de dollars), dont 89 % en envois des travailleurs et 11 % en rémunération des employés. Un tel volume représente, d’après les données des comptes nationaux du Sénégal, 15,1 % du PIB. Sur la période 2000-2004, la progression est de 82 % sur quatre ans et de 17 % par an. Selon le classement fait par Gupta, Pattillo et Wagh (2007b), le Sénégal est le troisième pays d’Afrique subsaharienne (derrière le Nigéria et le Kenya) à recevoir le plus de transferts d’argent en valeurs absolues, et le quatrième (derrière le Lesotho, le Cap Vert et la Guinée Bissau) en pourcentage du PIB.

Tableau 1. Évolution du PIB et des transferts des émigrés
(en milliards de francs CFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	Var. annuelle (en %)
PIB	3332	3575	3718	3961	4198	6,5
Transferts	170	224	222	273	310	20,6
dont :						
- Envois des travailleurs	131	191	191	239	275	27,5
- Rémunération des employés	39	33	31	34	34	-3,2

Source : Banque mondiale (2008), Comptes nationaux.

Tenant compte des transferts à la fois formels et informels, l'enquête de la BAD (2007) estime à 822 milliards de francs CFA le montant total des envois d'argent reçus par le Sénégal en 2005, soit 19 % du PIB. Ce volume correspond à un transfert annuel de 960 384 francs CFA en moyenne par migrant et à 1 945 040 francs CFA par ménage bénéficiaire. Selon une autre enquête réalisée en 1998, les montants transférés par les immigrés sénégalais en France représenteraient ainsi 13,5 % de leur salaire annuel moyen.

Pour avoir une première appréciation de la contribution des transferts à l'économie nationale, il faut comparer leur comportement à celui de flux monétaires ayant à la fois une provenance et un rôle similaires. Le tableau 3 retrace l'évolution du ratio des envois d'argent aux recettes d'exportation. Même si la période est trop courte pour tirer une conclusion définitive, l'augmentation régulière du ratio – passé de 18,3 % en 2000 à 27,6 % en 2004 – signale la contribution croissante des transferts à l'équilibre (de la balance commerciale et de la balance des transactions courantes).

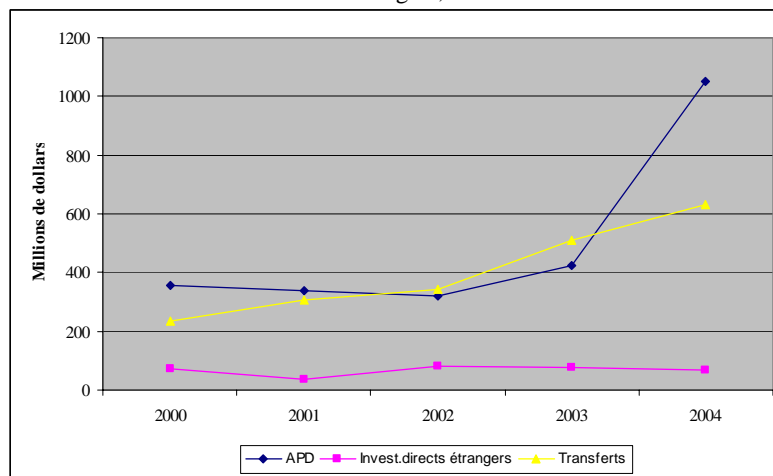
Tableau 2 : Evolution comparée des transferts de fonds et des exportations de biens et services, 2000-2004 (en milliards de francs CFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 2000-04
Exportations	930	1027	1061	1061	1122	20,6%
Transferts de fonds	170	224	222	273	310	82,4%
Transferts/Exportations	18,3%	21,8%	20,9%	25,7%	27,6%	

Sources : Banque mondiale (2008) et Comptes nationaux.

Le graphique 1 retrace l'évolution, entre 2000 et 2004, des transferts des émigrés, celle des investissements directs étrangers et celle de l'aide publique au développement. Il en ressort que les envois d'argent des émigrés sont devenus non seulement supérieurs (de neuf fois et demie) aux investissements directs étrangers, mais leur croissance fait plus que compenser la baisse de ces derniers. Phénomène encore plus remarquable : les flux de transferts de fonds sont devenus presque équivalents à l'aide publique au développement, qui constitue la principale source de financement extérieure du Sénégal. Cette situation signale un effet de substitution entre les transferts d'une part et les sources de financement traditionnelles d'autre part. Au total, la contribution des transferts est passée au-dessus de celle des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement.

Graphique 1: Evolution comparée des transferts, de l'APD et des investissements directs étrangers, 2000-2004



Sources : CNUCED, DPS, Système des Nations Unies au Sénégal.

Les déterminants des transferts d'argent des émigrés

La décision d'émigrer est directement fonction des perspectives d'emploi et de l'espérance de revenus plus élevés dans le pays de destination. Plus les différences salariales et les opportunités de travail dans les pays d'accueil sont grandes, plus la propension à émigrer est forte.

L'espérance de revenus plus élevés n'est cependant pas le seul stimulant de l'émigration. Comme le prouvent la plupart des données d'enquête, les ménages peuvent en effet décider d'envoyer quelques-uns de leurs membres à l'étranger pour simplement diversifier leurs sources de revenu et minimiser ainsi les risques liés à des chocs pouvant affecter leur niveau de vie (Azam et Gubert 2002).

Cependant, le processus décisionnel qui amène l'immigré, une fois son « projet » migratoire réussi, à envoyer de l'argent à sa famille est de nature relativement différente de celui qui l'a conduit au départ. Les études faites sur le sujet permettent de distinguer deux grands motifs de l'envoi de fonds par les migrants : les motifs d'ordre utilitariste et les facteurs d'ordre macroéconomique. Les analyses sur les comportements utilitaristes distinguent généralement trois principaux types de stratégie : la satisfaction d'un intérêt personnel, l'altruisme à l'égard des bénéficiaires et le respect d'un contrat d'assurance (Agunias 2006). Dans le premier cas, il peut s'agir pour le migrant de constituer une épargne en vue de dépenses de consommation ou d'investissement futures. Un tel comportement est en principe indépendant du contexte économique, social et politique du pays d'origine. Un comportement altruiste signifie que le migrant souhaite contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Le troisième type de comportement correspond aux transferts de fonds effectués en exécution d'un contrat d'assurance, explicite ou tacite, par lequel le migrant protège les bénéficiaires contre toutes sortes de risques. Comme dans le cas de l'altruisme, on s'attend ici à ce que le migrant respecte d'autant plus son contrat d'assurance que l'environnement économique, social et politique dans le pays d'origine se détériore, et inversement.

Au Sénégal, même si tous les facteurs évoqués ci-dessus sont également présents, toutes les études sur les transferts migratoires soulignent la prédominance de la stratégie familiale de réduction des risques économiques (altruisme et assurance) relatifs au pouvoir d'achat et à l'emploi (Ndione et Lalou 2005). La prégnance d'une telle stratégie se mesure au nombre croissant de ménages migrants, combiné au pourcentage élevé de ménages bénéficiaires de transferts. Selon les résultats de l'enquête Déterminants de l'Emigration internationale au Sénégal (DEmIS, 1997/98), par exemple, sur l'ensemble des deux villes couvertes par l'enquête (Dakar et Touba), près d'un ménage sur cinq déclare avoir au moins un de ses membres à l'étranger au moment de l'enquête⁵. On note que 82 % des ménages sont bénéficiaires de transferts d'argent. Cette proportion est sensiblement la même que celle que donne l'ESAM II (2001), à savoir 75 %.

Les utilisations des transferts d'argent des émigrés

On s'attend, en toute logique, à ce que les utilisations auxquelles les migrants destinent leurs envois d'argent soient étroitement liées aux raisons qui leur dictent leur comportement en la matière. Il peut arriver cependant que, par un effet d'aléa moral, les bénéficiaires n'utilisent pas

⁵ L'enquête DEmIS est citée par Ndione et Lalou (2005).

les transferts pour les emplois auxquels ils sont destinés (Azam et Gubert 2002).

Au Sénégal, au vu des principaux motifs de transfert d'argent, le rôle redistributif des revenus de transfert au sein des ménages est important. Comme dans la quasi-totalité des pays d'Afrique subsaharienne, les études montrent, en effet, que les transferts de fonds sont prioritairement et majoritairement destinés à alimenter le budget de consommation de la famille d'origine du migrant.

Confirmant les résultats de celles qui l'ont précédée, la récente enquête de la BAD (2007) révèle que le soutien au budget familial est la destination de 98 % des envois d'argent des immigrés sénégalais en France (tableau 5). D'ailleurs, parmi les quatre pays couverts par l'étude de la BAD⁶, c'est au Sénégal que cette forme d'utilisation des transferts de fonds des émigrés est relativement la plus répandue. L'utilisation des transferts pour financer le budget familial est suivie, dans l'échelle des priorités des bénéficiaires, de celle pour la santé (81 %) et l'éducation (55 %). L'enquête révèle en revanche que seul un ménage bénéficiaire sur dix utilise ses revenus de transfert pour des investissements productifs.

Tableau 3. Utilisation des transferts de fonds
(en % du nombre de familles concernées)

	<i>Sénégal</i>	<i>Mali</i>
Budget familial	98	94
Santé	81	87
Education/formation	55	59
Immobilier familial	19	47
Immobilier individuel	14	29
Investissement productif	11	46
Projet social	5	25

Source : BAD (2007)

La priorité accordée à l'amélioration des conditions de vie de la famille du migrant montre à quel point les transferts migratoires sont nécessaires à la satisfaction des besoins élémentaires des ménages. Cette destination est, rappelons le, le dénominateur commun des motifs de départ et d'envoi d'argent de la plupart des émigrés sénégalais. Les faibles ratios d'utilisation relatifs aux autres postes attestent de la faible diversification des motifs des transferts d'argent de la part de ces derniers.

Le tableau 6 présente la répartition effective du volume des transferts de fonds entre trois catégories de dépenses : le budget familial (dépenses

⁶ Ces pays sont le Maroc, le Sénégal, le Mali et les Comores.

de consommation courante, de santé, d'éducation), les investissements dans l'immobilier et les investissements productifs. Il montre que même si la part du budget familial dans les transferts est plus faible que son ratio d'utilisation, ce type de dépenses reste ici aussi l'emploi prioritaire des transferts de fonds des migrants. Le très faible pourcentage des transferts destinés à financer l'investissement productif (5,3 %) est un premier signe du faible impact que ces derniers ont sur l'économie dans son ensemble.

Tableau 4. Répartition des transferts par catégorie de dépenses

	<i>En milliards de F CFA</i>	<i>En % du total</i>
Budget familial	501	60,9
Immobilier	278	33,8
Investissement	43	5,3
Total	822	100,0

Source : BAD (2007)

L'analyse montre que plus les transferts reçus par les ménages sont importants, plus les parts des dépenses de consommation non alimentaires (santé et éducation) et des investissements (productifs et immobiliers) sont élevées. Ndione et Lalou (2005) en concluent qu'à un certain seuil, la fonction redistributive des transferts se double d'une fonction productive, même si celle-ci est plafonnée à 11 % de la tranche des transferts de plus de 2 000 000 de francs CFA. Comme le suggère l'étude de la BAD (2007), ce plafonnement du financement des investissements productifs peut s'expliquer par la capacité limitée des bénéficiaires à entreprendre et à gérer des activités productives d'une part, et par le manque de confiance des migrants dans les structures intermédiaires d'autre part.

L'impact économique des transferts de fonds

L'impact des transferts d'argent des migrants sur leur pays d'origine a, depuis une dizaine d'années, fait l'objet d'un grand nombre de travaux à la fois théoriques et empiriques. La plupart des études débouchent sur trois principaux types de conclusion (Adams, Cuecuecha and Page 2008 ; Adams 2006)). Le premier type considère que les transferts étant des revenus fongibles, ils sont dépensés comme toutes les autres catégories de revenus. Pour le ménage bénéficiaire, un euro de revenu de transfert est ainsi traité de la même manière que son équivalent provenant de n'importe quelle autre source de revenus.

Le second type de conclusion est plus pessimiste : il met l'accent sur les changements de comportement que les transferts d'argent provoquent chez les bénéficiaires et qui atténuent leur impact sur le développement, à savoir la propension à des dépenses ostentatoires et de nature généralement improductive (cérémonies religieuses, habitat, bijoux, etc.). Plus optimiste, le dernier type de conclusion sur l'impact des revenus de transfert met en évidence leurs effets marginaux des revenus de transfert sur l'investissement dans le capital humain et physique.

Quelle que soit l'approche adoptée, l'un des effets positifs des transferts d'argent des migrants sur lesquels il y a l'unanimité, est l'impact sur la pauvreté. Cet effet passe notamment par l'augmentation des ressources des ménages, le lissage de leurs dépenses de consommation l'effet multiplicateur de celles-ci (Gupta, Pattillo et Wagh 2007). Cet impact des transferts de fonds sur les conditions de vie des ménages est renforcé par leur effet contra-cyclique sur l'économie : en augmentant pendant les périodes de récession et en diminuant pendant les phases d'expansion, les transferts aident en effet les ménages bénéficiaires à maintenir leur niveau de bien-être et à mieux répartir dans le temps leurs dépenses de consommation, surtout pour ceux qui pratiquent des activités saisonnières, comme les agriculteurs.

Une étude de la Direction de la Prévision et des Études économiques (DPEE 2008) a utilisé des données d'enquête pour mesurer l'impact des envois d'argent des émigrés sur la pauvreté . Le tableau 7 récapitule les résultats de l'étude sur les effets des transferts sur les dépenses par tête et sur l'incidence de la pauvreté. Il montre en particulier que les transferts accroissent de près de 60 % en moyenne les dépenses par tête des ménages qui en sont bénéficiaires, ce qui réduit de près d'un tiers (30,7 %) l'incidence de la pauvreté au plan national. L'accroissement des dépenses par tête est de 95 % pour les ménages résidant à Dakar, mais de seulement 6 % pour les ménages ruraux. Toutefois et de manière paradoxale, l'effet sur le niveau de pauvreté dans les deux zones est l'inverse de celui sur les dépenses par tête : on note une réduction de la pauvreté dans les zones rurales, mais à son accroissement à Dakar.

Tableau 5. Effets des transferts sur les dépenses par tête et l'incidence de la pauvreté

	<i>Sans transferts</i>	<i>Avec transferts</i>	<i>Écarts (en %)</i>
<i>Dépenses par tête (en francs CFA)</i>			
National	197 643	315 936	+59,9
Dakar	269 580	525 687	+95,0
Autres villes	187 182	305 453	+63,2
Zones rurales	145 724	154 340	+5,9

<i>Incidence de la pauvreté (en %)</i>			
National	52,4	36,3	-30,7
Dakar	20,5	22,6	+10,0
Autres villes	64,0	25,6	-60,0
Zones rurales	71,8	52,7	-26,7

Source : DPEE 2008.

Des estimations de l'étude de la DPEE, il ressort que les envois d'argent ne profitent pas aux plus pauvres d'entre eux. Ils se traduisent au contraire par une baisse d'un quart environ (24,3 %) des dépenses par tête pour les ménages du premier quintile (20 % des ménages les plus pauvres) contre une augmentation de 137 % pour les ménages du cinquième quintile (20 % des ménages les plus riches). Il en résulte donc un creusement des inégalités qui, selon l'étude, peut s'expliquer par le fait que les ménages bénéficiaires de transferts ne sont pas parmi les plus pauvres.

Portant sur 76 pays en développement dont le Sénégal, l'étude de Gupta, Pattillo et Wagh (2007) montre qu'à une hausse de 10 % du ratio transferts/PIB correspond une baisse d'un point du pourcentage de personnes vivant avec moins d'un dollar américain par jour, ainsi que de l'écart entre le revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté. L'étude montre en outre que, même dans un modèle où la pauvreté et les envois sont déterminés de façon simultanée et endogène, l'effet des transferts sur la réduction de la pauvreté se vérifie. Toutefois, l'influence de la pauvreté sur les transferts est un peu plus prononcée que la relation inverse (l'effet des transferts sur la pauvreté). Comme celle de la DPEE (2008), l'étude souligne également l'effet d'accroissement des inégalités, dans les zones rurales en particulier, du fait des capacités financières limitées des ménages ruraux à financer la recherche d'emploi de leurs membres à l'étranger.

Les effets de dépendance : la « trappe à liquidité »

Le soutien apporté au budget familial par les envois d'argent des migrants constitue une forme d'assurance contre la précarité des conditions de vie des bénéficiaires et l'instabilité de l'environnement macroéconomique. Mais, étant donné l'importance et la régularité des transferts de fonds, comparés aux propres capacités de création de richesses et aux revenus personnels d'un grand nombre de ménages bénéficiaires, ce rôle finit par installer ces derniers dans une situation de dépendance vis-à-vis de cette source de revenus. Une fois mise en place, la relation de dépendance devient même réciproque : elle place le migrant également dans l'obligation de subvenir régulièrement aux besoins de consommation

courante des membres de la famille. Si le migrant tient compte de l'urgence des problèmes à résoudre, sa capacité d'épargne et d'investissement personnelle peut s'en trouver largement entamée.

La situation s'apparente à celle que les économistes appellent la « trappe à liquidité ». On peut la décrire de la manière suivante. En présence d'envois massifs d'argent, tout flux supplémentaire de transferts est, faute d'utilisation productive, rapidement englouti dans le budget familial, avec la certitude de recevoir d'autres envois aux prochaines échéances. En raison des anticipations des destinataires, les flux de transferts de fonds servent ainsi à entretenir les comportements de dissipation des ressources de la part de ces derniers. La spirale pauvreté - migration - transferts - pauvreté fonctionne d'autant mieux que le lien de dépendance se double d'un contrat d'assurance entre le migrant et sa famille d'origine. Elle s'emballe lorsque les transferts ne se limitent plus seulement à lisser les dépenses de consommation du ménage bénéficiaire, mais transforment et diversifient également ses besoins de consommation.

Comme l'ont montré Azam et Gubert (2002) dans une étude portant sur la région de Kayes au Mali, en devenant une composante permanente du budget des ménages bénéficiaires, les transferts peuvent ainsi pousser ces derniers à réduire leur effort de production, ce qui contribue à renforcer et à perpétuer le rapport de dépendance entre l'émigré et sa famille d'origine. Les flux de transferts importants et réguliers peuvent en effet conduire les ménages bénéficiaires à augmenter leur temps de loisir au détriment de leur temps de travail (Ratha 2007), avec des effets négatifs marqués sur la productivité et la croissance de l'ensemble de l'économie.

Ndione et Lalou (2005) ont bien analysé les facteurs qui déterminent la plus forte dépendance économique des ménages migrants de Touba – comparés à ceux de Dakar – vis-à-vis des transferts. Constatant que les premiers sont deux fois et demie plus dépendants des transferts d'argent pour assurer leurs dépenses alimentaires que les seconds, les auteurs montrent en particulier que les transferts ne répondent pas seulement à une utilité économique – la survie alimentaire du ménage – mais qu'ils s'expliquent aussi par le système de relations sociales dans lequel les migrants de Touba, d'origine essentiellement rurale, se trouvent enfermés.

Comme Gupta, Pattillo et Wagh (2007) l'ont expliqué, dans un certain nombre de villages du Sénégal, la relation entre envois de fonds et pauvreté n'est pas à sens unique. Le manque de moyens et de perspectives économiques qui accompagne la pauvreté est en lui-même un stimulant pour émigrer afin d'envoyer de l'argent à la famille. Aussi arrive-t-il que les villageois mettent en commun leurs économies pour financer l'émigration des jeunes les plus qualifiés et les plus valides. Les sommes d'argent envoyées ensuite par les migrants constituent en ce sens un retour sur investissement.

Mais outre la relation de dépendance que les transferts d'argent tendent à établir entre les migrants et leur famille d'origine, de nombreux signes montrent que ces derniers sont aussi porteurs de ce qu'on appelle la « malédiction de l'abondance des ressources » ou le « syndrome hollandais ».

Des signes d'une « malédiction » des transferts de fonds

On parle de « malédiction de l'abondance des ressources » (Stiglitz 2006), lorsque la découverte de ressources naturelles, non générées par l'épargne ou l'investissement, se traduit par de mauvaises performances pour de nombreux autres secteurs. L'effet, appelé aussi le « syndrome néerlandais », a créé des difficultés à un grand nombre de pays devenus subitement riches en ressources naturelles. Ces difficultés commencent lorsque l'afflux de devises gagnées grâce à l'exportation de ressources naturelles provoque une appréciation de la monnaie locale, une poussée des prix des produits domestiques et un ralentissement de la croissance dans divers secteurs.

Des études ont montré qu'au Cap Vert, les transferts de fonds des émigrés ont effectivement entraîné des effets proches de ceux du « malaise hollandais » sur la compétitivité du secteur des biens échangeables (Gupta, Pattillo et Wagh 2007). Les mêmes effets ont, semble-t-il, été provoqués par les flux financiers de l'aide publique au développement au Sénégal, au Burkina Faso, en Côte-d'Ivoire et au Togo (Paillet, 2002). Des études comme celles de Tall (1994), de Fall (2002) et de Sander et Barro (2004) ont montré que si, dans le passé, les rares investissements réalisés sur les revenus de transfert se faisaient dans les zones rurales – dont étaient originaires la plupart des émigrés – c'est maintenant dans les centres urbains et à Dakar en particulier que les migrants concentrent l'essentiel de leurs projets immobiliers. Cette situation exerce une forte pression sur les prix du foncier et contribue à entretenir des comportements spéculatifs durables.

Certaines études ont tenté de démontrer que les transferts ont un effet multiplicateur sur le revenu national. On sait cependant qu'un tel effet n'agit que dans une situation où l'offre est contrainte par une demande insuffisante. Or, au Sénégal comme dans la plupart des pays en développement, le sous-emploi chronique a souvent des causes liées à l'offre, de sorte qu'un accroissement de la demande se traduit par une hausse des prix plutôt qu'à une augmentation de la production. Même si les revenus de transfert sont réinjectés dans l'économie, le fait qu'ils ne soient pas générés par la production domestique contribue à atténuer fortement leur effet multiplicateur. Cette limitation est accentuée par le fait que la majeure partie des revenus des transferts échappent à tout mécanisme de redistribution. Etant des revenus strictement privés, non

générés par l'activité propre de leurs bénéficiaires, une politique qui viserait à les substituer à l'APD et aux investissements directs étrangers peut priver l'économie nationale d'une partie de ses capacités d'investissement.

Conclusion

Depuis une dizaine d'années, de vives discussions, se sont engagées parmi les économistes sur le rôle des transferts de fonds des migrants dans le développement des pays d'origine. Pour certains, les envois d'argent des migrants constituent une contribution directe aux dépenses de consommation courante des ménages bénéficiaires, ils facilitent l'accès à l'éducation et à la santé, favorisent l'épargne et l'investissement et jouent un rôle important dans l'équilibre de la balance des paiements. Pour d'autres, les envois de fonds des migrants sont une source incertaine de revenus, ils alimentent les dépenses improductives, sont source d'inflation et créent des liens de dépendance qui peuvent diminuer l'effort de production des bénéficiaires.

L'ampleur grandissante des transferts, comparés aux autres flux de ressources extérieures, suggère qu'ils comportent des enjeux macro-économiques d'une importance cruciale. Notre analyse a cependant mis en évidence des signes qui semblent annoncer une nouvelle « malédiction des transferts de fonds » après celle de l'arachide. Ces signes apparaissent à travers les comportements spéculatifs qui ont envahi le marché du foncier urbain notamment. Nous attirons en particulier l'attention sur l'effet d'éviction que ces comportements peuvent jouer sur l'investissement dans d'autres secteurs, ainsi que sur le rôle contra-cyclique des transferts de fonds, le faible effet multiplicateur des dépenses réalisées sur les revenus de transfert, et l'effet « trappe à liquidité » que ces derniers peuvent générer.

Références bibliographiques

- Adams R. H. Jr., 2006, "Remittances and Poverty in Ghana," Policy Research Working Paper, n° 3838, World Bank.
- Adams R. H. Jr., Cuecuecha A. and J. Page, 2008, "Remittances, consumption and Investment in Ghana," Policy Research Working Paper n° 4515, World Bank.
- Agunias D. R., 2006, "Remittances and Development: Trends, Impacts, and Policy Options. A Review of the Literature," Migration Policy Institute (<http://www.migrationpolicy.org>).

- Ammassari S., 2004, « Gestion des migrations et politiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest », *Cahiers des migrations internationales 72 F*, Genève, BIT, 99 p.
- Azam P. et F. Gubert, 2002, « Ceux de Kayes : l'effet des transferts des émigrés maliens sur leur famille d'origine », in Commissariat Général au Plan, *Immigration, marché du travail, intégration*, Paris, La documentation Française.
- BAD - Banque Africaine de Développement, 2007, Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal. Rapport provisoire (<http://www.afdb.org>).
- Banque mondiale, 2005, *Sénégal. Une évaluation du climat des investissements*, Rapport n° 37174 - SE.
- Banque mondiale, 2008, Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds : (<http://www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances>).
- Bruzzone T. et al., 2006, *Le milieu sénégalais et l'action transnationale des migrants*. Roma, CESPI, 99 p. (<http://www.cespi.it>)
- CAPAF, 2006, « Note de synthèse : L'offre de services de transfert d'argent par des institutions de microfinance : le cas du Sénégal » : http://www.capaf.org/Pages/Toolbox/Notes_synthese.html.
- CFSI - Comité Français pour la Solidarité Internationale, 2004. *Rapport Migration et phénomènes migratoires : Flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local*, Paris, AFD, 241 p.
- Cissé F., Dansokho M. et A. Diagne, 2006, *Migration et développement de l'entreprenariat des migrants sénégalais d'Italie*, Rapport final, CRES.
- CNUCED, 2005, *Le développement économique en Afrique : Repenser le rôle de l'investissement direct étranger*, Genève, CNUCED, 120 p.
- Daffé G. et M-C. Diop, 2004, "Senegal: Institutional Aspects of Trade and Industry Policy," in C. Soludo, O. Ogbu, H-J. Chang, *The Politics of Trade and Industrial Policy in Africa. Forced Consensus?*, IDRC – Africa World Press, pp. 271-314.
- Dieng S. A., 2008, « Déterminants, caractéristiques et enjeux de la migration sénégalaise », in Bouilly E. et N. Marx, *Migrations et Sénégal : Pratiques, discours et politiques*, Revue *Asylon(s)*, n° 3 : (<http://www.terra.rezo.net/rubrique101.html>).
- Direction de la Prévision et des Études Economiques [Ministère de l'Économie et des Finances], 2008, *Impact des transferts des migrants sur la pauvreté au Sénégal*, Document d'Etude n° 07, Dakar, 28 p.
- Emmanuel Arghiri, 1969, *L'échange inégal : Essais sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*. Paris, François Maspero.
- Faini R., 2007, « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine », *Revue d'Economie du Développement*, Numéro spécial, *Migrations et développement : des avantages partagés ?*, n° 2-3.

- Fall A. S., 2002, Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités Série rapport de recherche n° 3, Université du Québec en Outaouais : (<http://www.uqo.ca/observer>).
- Farrant M., MacDonald A. et D. Sriskandarajah, 2007, « Migration et développement : Opportunités et défis s’offrant aux décideurs », in IOM Migration Research Series, n° 22, Organisation Internationale pour les Migrations.
- Gupta, S., Pattillo, C. et S. Wagh, 2007a, « L’impact bénéfique des envois de fonds sur l’Afrique », *Finances et Développement*, pp. 40-43.
- 2007b, “Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa,” International Monetary Fund Working Paper n° 07/38
- Héran F., 2002, « Les recherches sur l’immigration et l’insertion : avancées, débats, perspectives », in Commissariat Général au Plan, *Immigration, marché du travail, intégration*, Paris, La Documentation Française.
- International Organization for Migration (IOM) / United Nations (UN), 2000, *World Migration Report 2000*.
- Ndione B. et A. Broekhuis, 2006, « Migration internationale et développement : Points de vue et Initiatives au Sénégal » Working papers Migration and Development series Report n° 8. Research group Migration and Development (Department of Human Geography) Radboud University, Nijmegen, The Netherlands.
- Ndione B., Lalou R., 2005, « Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack », Union Internationale pour l’Etude Scientifique de la Population XXV^e Congrès International de la Population Tours, France, 18-23 juillet 2005.
- OCDE, 2002, *Tendances des migrations internationales*. SOPEMI édition 2002. OCDE.
- Paillet S., 2002, *Aide publique au développement : le possible et le souhaitable* (<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/analyse/aide-publique-developpement>).
- Ratha D., 2003, “Workers’ Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance,” in World Bank, *Global Development Finance. Striving for Stability in Development Finance*: (<http://www.worldbank.org>).
- Ratha D., Mohapatra S. and S. Plaza, 2008, “Beyond aid: New Sources and Innovative Mechanisms for Financing Development in Sub-Saharan Africa,” Development Prospects Group, World Bank.
- République du Sénégal - Communauté européenne, 2007, *Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013, Migration et développement : Opportunités et défis s’offrant aux décideurs*.
- Sander C. et I. Barro, 2004, « Etude sur le transfert d’argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en microfinance », Document de travail n° 40, Genève, Bureau International du Travail, Social Finance Program.

- Schiff M., 2007, « Migration, investissement et commerce : substituts ou compléments ? », *Migrations et développement : des avantages partagés ? Revue d'Économie du Développement*, Numéro spécial, n° 2-3.
- Shaw W., 2007, "Migration in Africa: A Review of the Economic Literature on International Migration in 10 Countries," Development Prospects Group, World Bank.
- Stiglitz J., 2006, *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*. Paris, Fayard.
- Tapinos G., 1993, « La coopération internationale peut-elle constituer une alternative à l'émigration des travailleurs », *Problèmes économiques 2333*, Paris, La documentation française.
- Tall S. M., 1994, « Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 10, 3, pp. 137-151.
- 2002, « Les émigrés sénégalais et les nouvelles technologies de l'information et de la communication », in M.-C. Diop (dir.), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et sociétés*, pp. 223-261.
- Van Doorn, J., 2002, *Globalisation, remittances and development*, Geneva, ILO.
- World Bank, 2003, *Global Development Finance: Striving for Stability in Development Finance* (<http://www.worldbank.org>).
- 2006, *Global Economic Prospects: Economic Implications of Remittances and Migration* (<http://www.worldbank.org>).

